

Saclay, le jeudi 7 novembre 2024

APPEL DES COTISATIONS 2025

Le Président et les membres du Bureau espèrent que les prestations de la Section vous donnent satisfaction et souhaitent donc la confirmation de votre **soutien** à l'Association par le paiement de **vos cotisations pour 2025** dès à présent (avant la tenue de notre **Assemblée Annuelle du jeudi 13 mars 2025**).

Au cours de sa réunion du 12 mars 2024, le Conseil d'Administration de l'ARCEA a fixé le tarif des cotisations pour 2025 comme suit (voir les cases à cocher) :

- Membre actif ou associé (conjoint CEA, agent CEA en activité, extérieur) ... 30 €
- Conjoint survivant 15 €
- Membre associé en 2^{ème} Section à Paris-Saclay-FAR (PSF),
le montant est libre, nous vous proposons une cotisation symbolique de 10 €
- Courrier des retraités (à ajouter à votre cotisation) 5 €

Nous vous rappelons que **les cotisations doivent être payées avant le 31 mars 2025**, en particulier pour les adhérents à l'Assurance-décès AXA, sous peine de radiation du contrat, ce qui peut entraîner des conséquences dramatiques en cas de décès.

Pour participer à nos activités, nous vous rappelons **que chacun doit être adhérent à l'ARCEA et à jour de sa cotisation**.

Vous pouvez payer par chèque envoyé à l'adresse mentionnée dans le bulletin de Cotisation 2024 et libellé à l'ordre de ARCEA section de Saclay, ou par virement sur le compte de la Section (IBAN FR76 3000 4017 8800 0048 0653 727, BIC BNPAFRPPXXX) utilisable pour d'autres paiements de prestations ARCEA PSF.

Dans les deux cas n'oubliez pas de **préciser le ou les noms/prénoms** des cotisants (parfois différents de celui de l'intitulé du chèque), l'année de cotisation, ainsi que le type de membre (adhérent, conjoint survivant, adhérent 2^{ème} section). Merci de faire un chèque spécifique pour les cotisations en retard, cela facilitera la comptabilisation.

Afin que nous puissions vérifier l'exactitude de vos coordonnées que nous possédons, ainsi vous contacter plus facilement, merci de compléter le verso de ce papier.

Si vous souhaitez souscrire à une nouvelle adhésion (pour votre conjoint en particulier) merci de cocher l'une des cases ci-dessous. Nous vous ferons parvenir le bulletin d'adhésion correspondant.

Demande de bulletin d'adhésion : Personne CEA Personne non CEA

En vous remerciant de votre fidélité, croyez cher(e) adhérent(e) en notre dévouement.

Bien cordialement.



Claude MATHIS
Président de l'ARCEA-PSF

Compléments d'information

Afin de vérifier l'exactitude de vos coordonnées, SVP compléter les rubriques suivantes :

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

J'autorise l'ARCEA à utiliser mon image dans le cadre de ses activités et publications :

oui/non (rayer la mention inutile)

Signature :

Cotisation payée par chèque ci-joint, ou par virement (rayer la mention inutile)

Adresser votre courrier à :

ARCEA Paris-Saclay-FAR
Bât. 143 – PC 133
91191 GIF SUR YVETTE CEDEX